

Extrait du Procès-verbal des Délibérations
Du Conseil Municipal du 23 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, 23 juin à 19 heures 30, le Conseil Municipal, convoqué le 17 juin 2026 s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Serge CHOURRE.

Présents : Herve WALLEZ, Victoire MAHIEU, Sébastien MAJESTE, Audrey BURGUE, Cédric HERARD, Julie CASEMAYOU, Bruno BERNOS, Hélène GUIRAL, Vincent MATHY, Sylvie VALLAT, Christine FLORAS, Christophe BLANCHET, Camille BAZAILLACQ

Absents :

Absent mais ayant donné pouvoir :

Mathieu PEYROUTET a donné pouvoir à Christophe BLANCHET

Secrétaire de séance : BURGUE Audrey

Début de séance : 19h40

Objet : VOTE pour l'installation d'une climatisation à l'école

Mme le Maire informe l'assemblée que l'école de Saint Faust a indiqué que lors des fortes chaleurs de l'été le bâtiment devient une véritable fournaise peu propice à un accueil des enfants, des enseignants et du personnel dans de bonnes conditions.

Considérant les épisodes de fortes chaleurs récurrents et leurs impacts sur le confort et la santé des élèves et du personnel,

Considérant la nécessité d'améliorer les conditions d'accueil et d'enseignement dans les locaux scolaires,

Considérant les devis présentés par la société PERRY

Considérant que le financement de cette opération peut être assuré par budget communal,

Le Conseil Municipal, a ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré avec 13 voix « Pour » 2 abstentions et 0 voix « Contre ».

1. **Approuve** le principe de l'installation d'un système de climatisation dans les locaux de bâtiment scolaire de Saint Faust.
2. **Autorise** Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à la réalisation de cette opération.

3. **Précise** que la dépense correspondante, estimée à 10 342.94€ TTC sera inscrite au budget

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme,
Le Maire, Serge CHOURRE.

